

NOTES SUR LES COLÉOPTÈRES TÉRÉDILES,

PAR M. P. LESNE.

---

5. UN HÔTE DES TUBERCULES ALIMENTAIRES D'AROÏDÉES  
PROVENANT DES SÉPULTURES ANCIENNES DU PÉROU :

**Chondrotheca asperula** nov. gen., nov. sp. (DORCATOMINI).

Récemment mon collègue M. D. Bois me soumettait plusieurs tubercules desséchés recueillis par M. le Capitaine Berthon dans les sépultures anciennes des environs de Lima (Pérou), notamment dans celles du cimetière d'Ancon, et sur lesquels il avait constaté les traces des dégâts d'un Insecte. La surface de ces rhizomes présentait en effet des orifices circulaires d'environ 2 millimètres de diamètre, correspondant à des galeries dont le trajet tortueux et irrégulier était bien apparent à la surface des cassures.

Un examen attentif me permit de découvrir, à l'entrée de ces galeries, deux exemplaires bien conservés d'un Coléoptère appartenant à la famille des Anobiïdes, tribu des Dorcatomiens. C'était l'auteur des dégâts. Les galeries avaient, en effet, tous les caractères de celles que creusent les larves d'Anobiïdes. L'Insecte lui-même appartenait à un type générique et spécifique resté inconnu jusqu'ici. Nous définissons ci-dessous ses caractères distinctifs.

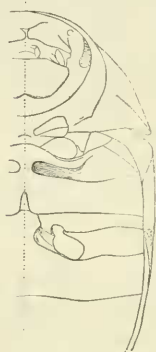
**Chondrotheca** nov. gen. DORCATOMINORUM.

Corpus ovoideum, supra convexissimum, integumento extus (capite cum appendicibus omnibus retractis) omnino tenuiter granulato, pube brevissima subappressa vestitum. Capite inferne post mentum excavato, excavatione carina laminatim producta postice determinata; oculis integris, minoribus; antennis 11-articulatis, clavatis, articulo 1° magno dilatato, clava articulis tribus subæqualibus liberis, mediocre evolutis, composita. Prothorace a basi ad apicem gradatim attenuato, latitudine elytra minori, carina laterali antice abbreviata, angulis posticis rotundatis. Scutello minuto, triangulari. Elytris omnino estriatis, callo humerali nullo, margine externo juxta segmentum abdominis ventrale primum ad genua postica recipienda profunde exciso dentatoque. Coxis anticis mesosternoque (capite cum appendicibus retractis) invisis, hoc non excavato, illis subapproximatis haud contiguis. Metasterno ad tibiae tarsosque medios recipiendos utrinque transversim profunde canaliculato, parte antica incudiformi versus alae mesothoracicae extremitatem processu tenui longissimo lateraliter prolongata; episternis metathoracicis triangularibus. Abdomine

convexo, postice medio longitudinaliter depresso, suturis medio sinuatis ibique subobsoletis, segmento ultimo bigibboso. Tibiis anticis haud sulcatis. Tarsis compressis, articulis latitudine gradatim decrescentibus, unguis minutis gracillimis.

**Chondrotheca asperula** nov. sp.

Longueur env. 2,5 mill.; larg. env. 1,8 mill. — Corps ovoïde, très convexe en dessus, un peu moins d'une fois et demie aussi long que large, sans soies dressées, mais revêtu d'une pubescence très fine, extrêmement courte, rabattue en arrière, ayant l'aspect d'une légère pruinescence. La tête et les appendices étant rétractés, toutes les parties découvertes du corps se montrent garnies de petits grains râpeux assez denses, aussi bien sur la face ventrale que sur la région dorsale. Coloration brune, rougeâtre sur le pronotum et sur les côtés des élytres; poitrine d'un roux ferrugineux; antennes rousses, à part le premier article qui est brun; palpes d'un roux clair.



*Chondrotheca asperula.*  
Moitié gauche du corps vue en dessous. Les pattes, l'antenne et l'extrémité postérieure du corps ne sont pas figurées.

Front transversalement convexe. Labre petit, arrondi en arc de cercle au bord antérieur. Dernier article des palpes maxillaires et labiaux comprimé, fusiforme. Dessous de la tête offrant une large cavité transversale, deux fois aussi large que longue, limitée en arrière par une arête en forme de lame coupante; cette cavité est celle qui reçoit les antennes dans l'état de rétraction; antennes de 11 articles, le premier grand, dilaté, operculiforme, le deuxième petit, globuleux, 3-8 subégaux, petits; les articles 9-11, qui constituent la massue, sont modérément développés, subégaux, un peu allongés, tous libres, les deux premiers obconiques, le dernier ovoïde.

Prothorax médiocrement développé, moins large que les élytres, graduellement rétréci d'arrière en avant, son bord latéral caréné depuis la base jusqu'au voisinage du bord antérieur; angles postérieurs marqués mais arrondis.

Écusson triangulaire, petit.

Élytres plus de deux fois et demie aussi longs que le prothorax, sans trace aucune de stries, privés de calus huméral, obliquement coupés sous l'épaule pour la réception des genoux intermédiaires, et profondément entaillés au niveau du premier sternite abdominal pour recevoir les genoux postérieurs; très légèrement et très brièvement réfléchis au bord apical.

Prosternum très court, subtriangulaire, son lobe intercoxal court et étroit, nullement visible dans l'état de rétraction. Hanches antérieures assez

rapprochées, terminées ventralement en une crête transversale coupante, non visibles dans l'état de rétraction. Mésosternum non excavé au milieu, n'affleurant en aucun point sur la face ventrale du corps.

Métasternum creusé de chaque côté d'un profond canalicule transverse destiné à recevoir les tibias et les tarses intermédiaires; ce sillon, nullement dilaté à son bout interne, est limité en arrière par une carinule très nette aboutissant extérieurement à l'extrémité postérieure de l'épipleuré huméral. La portion antérieure du métasternum, constituant la « lame en forme d'enclume » de Mulsant et Rey <sup>(1)</sup>, est ici longuement prolongée de chaque côté en une mince bande saillante qui va rejoindre, en s'atténuant, le bout de l'aile mésosternale, au côté externe de la hanche intermédiaire. Épisternes métathoraciques triangulaires.

Abdomen convexe, surtout en arrière, où les granules deviennent moins fins et plus denses, offrant une saillie intercoxale étranglée à la base, et parcouru dans sa moitié postérieure par une légère dépression médiane longitudinale; composé de 5 sternites apparents, dont le dernier est bigibbeux; sutures sinuées, obsolètes au milieu; premier sternite occupé dans toute sa longueur par le sillon récepteur des pattes postérieures.

Tarses graduellement comprimés vers l'apex, composés d'articles décroissant peu à peu en largeur, le premier le plus long, 2-4 subégaux, petits, le cinquième presque aussi long que le premier.

Le genre *Chondrotheca* doit prendre place parmi les Anobiides qui possèdent au plus haut degré la faculté de se ramasser sur eux-mêmes, de manière à prendre l'apparence parfaite d'une petite boule ou d'une pilule. La convexité de la face dorsale du corps est telle qu'elle ne permet pas à l'insecte de rester sur le dos en équilibre stable. Placé dans cette position, le corps se renverse immédiatement de lui-même sur le côté. On comprend le bénéfice que l'animal tire de cette conformation lorsqu'il se laisse choir à terre en « faisant le mort ».

Ses caractères le rapprochent à la fois de deux genres nord-américains, *Stichtoptychus* Fall <sup>(2)</sup> et *Protheca* Leconte <sup>(3)</sup> et du genre chilien *Ascutotheca* Lesne <sup>(4)</sup>, qui ont tous une conformation analogue du métasternum et du bord latéral des élytres, et qui offrent aussi des sutures abdominales sinueuses. Mais le *Chondrotheca asperula* n'a pas le lobe métasternal défléchi du

(1) E. MULSANT et Cl. REY, Histoire naturelle des Coléoptères de France, Térédiles (Paris, 1864), p. 9.

(2) H.-C. FALL, Revision of Ptinidæ of Boreal America (*Trans. of the Am. ent. Soc.* [Philadelphia], XXXI, 1905, p. 258).

(3) LECONTE, Prodromus of a monograph of the species of the tribe Anobiini (*Proc. of the Acad. of Nat. Sciences of Philadelphia*, octobre 1865, p. 241).

(4) P. LESNE, Un Dorcatomien nouveau du Chili (*Revista Chilena de Hist. Nat.*, 1911).

premier genre, ni la pilosité dressée du second. Il se distingue, en outre, des formes néarctiques précitées par ses élytres non striés et par l'ornementation toute spéciale de ses téguments. Il diffère du genre *Ascutotheca* par son écusson apparent, par le mésosternum entièrement caché dans l'état de rétraction, par la forme des sillons pédieux métathoraciques, etc.

On peut se demander si la présence de l'Insecte dans les tubercules est contemporaine de l'époque de l'inhumation, c'est-à-dire de la période incasique s'étendant du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle de notre ère <sup>(1)</sup>. Or on sait dans quel merveilleux état de conservation on retrouve encore aujourd'hui le contenu de certaines tombes du cimetière d'Ancon <sup>(2)</sup>, qu'il s'agisse des cadavres momifiés ou des divers objets, étoffes, aliments, etc., constituant le mobilier funéraire. On ne peut s'étonner de voir, dans ces conditions, se conserver également d'une façon parfaite la carapace chitineuse d'un Coléoptère. Aussi n'est-il nullement improbable que les deux Anobiides des tubercules d'Ancon datent de l'époque précolombienne.

Les tubercules dans lesquels l'Insecte s'était développé ont été identifiés par MM. Costantin et Bois <sup>(3)</sup> avec ceux d'une Aroïdée comestible, le *Xanthosoma sagittifolium* Schott. Il serait intéressant de rechercher si ces tubercules, qui entrent encore aujourd'hui dans l'alimentation des indigènes de l'Amérique du Sud, sont toujours attaqués par le *Chondrotheca*.

---

COLLECTIONS RECUEILLIES PAR M. MAURICE DE ROTHSCHILD EN ABYSSINIE  
ET DANS L'AFRIQUE ORIENTALE ANGLAISE,

Coléoptères : *Onthophagus* (2<sup>e</sup> partie),

PAR M. H. D'ORBIGNY.

---

**O. (Proag.) mixtifrons** nov. sp.

Nitidus, viridis vel cyaneo-viridis; supra glaber, clypeo atque elytrorum lateribus breviter flavo-pubescentibus, apice et pygidio longe flavo-pilosus. Capite tenuiter punctato, nonnullis punctis majoribus in fronte intermixtis, clypeo rugoso, antice rotundato; fronte arcuatim carinata; vertice apud marem inter oculorum margines anteriores minute cornuto. apud femiham carina brevi, recta, paulo antè oculorum marginem posteriorem

<sup>(1)</sup> Cf. COSTANTIN et Bois, Sur les graines et tubercules des tombeaux péruviens de la période incasique (*Revue générale de botanique*, XXII, 1910, p. 243).

<sup>(2)</sup> G. DE MORTILLET, Cimetière d'Ancon (*La Nature*, 31 mars 1877, p. 279).

<sup>(3)</sup> COSTANTIN et Bois, Mémoire cité, p. 263.